

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du lundi 19 mars 2018 à la maison de paroisse 20h00 (salle Topaze, apéro-dîatoire à 19h30)

Présent-e-s : 29 personnes (*liste des présences au Secrétariat*)

Excusé-e-s : Jacqueline Pillard, Marcel Haller, M. et Mme Georges Vuffray, Jacob Gasau, Franziska Bader, Martine Lindanda, Willy Allenbach.

1) Accueil et méditation

Jeanne-Marie Mousson (JMM) accueille cordialement les membres de l'assemblée ordinaire de printemps et passe la parole à Sophie Mermod-Gilliéron pour la méditation.

L'assemblée chante le cantique 52/09, Il est une foi.

2) Lecture des principes constitutifs de l'EERV

Jeanne-Marie Mousson nous lit les articles 1, 5, 10 et 11.

3) Approbation de l'ordre du jour et nomination de deux scrutateurs

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Rémy Jaquier et Roger Guignard sont désignés scrutateurs pour de cette assemblée.

4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'automne 2017

Le procès-verbal du 12 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

5) Rapport d'activités 2017 (Annexe 01)

Lecture du rapport par Olivier Bader.

6) Présentation des comptes 2017 (Annexes : comptes 02/bilan 03/commentaires 04)

Les comptes sont présentés par Catherine Boss qui commente certains points :

Charges :

- a) Chancellerie et finances, les frais liés aux appels de fonds printemps et automne ont été séparés et sont moins élevés que budgétés.
- b) 3533 : Entretien matériel, le forfait annuel CHF 781.90 ne comprenait pas les impressions supplémentaires de CHF 450.85.
- c) 3632 : Catéchisme, CHF 1'755.45 le nombre de catéchumènes inscrits a été plus élevé que prévu.
- d) 3635a : Week-end Paroisse, CHF 3'093.20, le nombre de participants a été plus élevé que prévu.

On constate un excédent de recettes de CHF 19'915.40.

Produits :

- a) Offrandes : Le budget à CHF 38'000.-- a été surestimé, les offrandes sont de 33'571 CHF sont stables par rapport à l'année précédente.
- b) Services funèbres : 15'307 CHF pour 18'000 CHF budgétés, mais il y a eu moins de services funèbres qu'en 2016.
- c) Legs exceptionnel de CHF 34'600.-- de Mme Lucie Lüthi.
- d) Concert de soutien : 6'513 CHF, soit CHF 2'513.40 de plus que budgété.
- e) La cible TN de 29'000 CHF a été atteinte.

Sans le legs de Mme Lucie Lüthi, la paroisse aurait été déficitaire de CHF 14'628.--.

Olivier Bader : commente que pour le compte 3632 Catéchisme, les frais complémentaires liés au catéchisme sont aussi dus à la sortie qui a eu lieu à Genève en novembre 2017.

Rémy Jaquier : il souhaite un complément d'explications sur le compte 5033, charges neutres.

Catherine Boss répond que cet argent est en transit, par exemple, lors de cultes ou de célébrations où les offrandes sont reversées à des associations, sur demande des familles. Il se peut aussi qu'à l'issue d'un culte avec des invités ou dédié à une œuvre, la moitié de l'offrande soit reversée à des tiers.

Catherine Boss remercie les bénévoles et les personnes qui s'investissent activement au sein de la paroisse et se réjouit du bénéfice de l'année écoulée.

7) Rapport de la commission de gestion et des finances (CGF) (Annexe 05)

Lecture du rapport par Michel Motto, **les points forts** :

- a) Le budget 2017 prévoyait une perte, mais la différence s'explique par un legs de Mme Lucie Lüthi de CHF 34'600.-- qui éponge le déficit budgétaire récurrent d'année en année.
- b) Appels de fonds : une commission devrait analyser la situation et présenter son rapport au CP.
- c) Les offrandes aux cultes sont stables mais inférieures au budget 2017.
- d) La Foire aux trouvailles a rapporté plus que prévu, tout comme le concert de soutien.
- e) La CGF regrette que le rapport des activités paroissiales lui ait été fourni après leur rencontre avec le Conseil paroissial.

La CGF recommande d'accepter les comptes 2017.

Requêtes et remarques de la CGF sur la gestion :

- a) La CGF espère une amélioration de la collaboration avec la paroisse de Fontenay-les-Cygnés.
- b) La CGF souhaite une amélioration de la visibilité de la paroisse dans la société civile, en particulier dans le journal La Région.
- c) La CGF remercie Mme Boss pour son investissement et son précieux travail.
- d) La CGF remercie également toutes les personnes engagées dans les activités paroissiales.

Peter Fischer : aimerait savoir pourquoi les recettes de mariages en 2017 ont rapporté si peu.

Olivier Bader répond qu'il y a eu 4 mariages préparés par les ministres de la paroisse en 2017, mais que seul un d'entre eux a été célébré au Temple. De ce fait, les trois autres collectes ne nous ont pas été reversées.

Peter Fischer : aimerait en savoir plus sur le partage des tâches et de la rétribution de notre Secrétariat avec Fontenay-Les Cygnés.

Valérie Schwarz : informe avoir effectivement repris certaines tâches de Secrétariat pour Fontenay-Les Cygnés depuis septembre 2017 et elle établit depuis lors un calcul d'heures approximatives pour pouvoir statuer sur un pourcentage.

Roger Guignard : ajoute qu'une nouvelle évaluation du poste sera faite entre les Conseils.

Jacqueline Serex : soulève que le culte du souvenir de novembre dernier, sous la forme proposée, fut une belle et riche expérience.

8) Adoption des comptes 2017

Adoption des comptes : accepté à l'unanimité.

9) Adoption de la gestion 2017

La gestion de la paroisse 2017 est acceptée à l'unanimité.

10) Projet pour le culte de 8h

Jean-Luc Thérissod informe l'assemblée que depuis 2014, le culte de 8h ne se programme plus de manière régulière, mais généralement à quinzaine. Les ministres remarquent que peu de personnes fréquentent ce culte. Pour les ministres, l'idée serait de mettre l'accent sur le culte de 10h et de supprimer celui 8h.

Proposition du Conseil paroissial : agender un culte à 8 h le 1^{er} dimanche du mois, pour lui assurer une régularité. Ce culte liturgique et indépendant du culte de 10h serait mis en place à l'essai pour un an dès mai 2018.

Philippe Quartier : pense qu'il faudrait élargir ce projet avec Fontenay et les Cygnes. Pourquoi ne pas proposer un culte à la chapelle des Cygnes à 8h, en collaboration avec la paroisse du Temple ? Il faudrait pousser la réflexion.

Jean-Luc Thérisod répond qu'il avait été question d'alterner le culte de 8h entre Fontenay-Les Cygnes et Yverdon-Temple, mais la réflexion n'était pas à l'ordre du jour au moment où elle avait été proposée. Actuellement, le rapprochement avec Fontenay est prématuré, comme récemment décidé lors de l'Assemblée paroissiale de Fontenay du 11 mars 2018.

La question posée aux membres de l'AP de Fontenay « *Souhaitez-vous que notre paroisse entame des démarches d'entrée en matière avec la paroisse du Temple en vue d'une éventuelle fusion au printemps 2019, à la nouvelle législature, avec mandat de l'Assemblée au Conseil paroissial pour effectuer des démarches subséquentes ?* » a obtenu les résultats suivants : 6 absentions - 14 voix pour - 27 voix contre. Les rapprochements entre les deux paroisses vont continuer, voire augmenter, mais une démarche de fusion n'est pas envisageable à l'heure actuelle.

Le culte de 8h pourrait s'ouvrir à La Région pour le rendre plus vivant.

L'engagement des paroissiens auprès du pasteur pour le culte de 8h pourrait incarner un changement et dynamiser cet office avec une préparation plus collective.

Durant l'année de mise en route du projet proposé par le Conseil paroissial, les autres cultes de 8h déjà planifiés ne seraient pas maintenus ; l'idée serait de débiter le culte de 8h une fois par mois dès mai 2018.

Une autre idée serait de réfléchir à ce culte de 8h avec un groupe de travail pour présenter les pistes d'analyses vers la rentrée d'août 2018 ; une variante pourrait alors être choisie à l'AP d'automne.

Les concierges et les organistes du Temple ne peuvent pas se contenter d'une solution floue et souhaitent une réponse claire ce soir à ce sujet.

Proposition de décision

- les cultes de 8h planifiés jusqu'en juillet 2018 sont maintenus
- dès septembre 2018, le culte de 8h aura lieu au Temple le 1^{er} dimanche du mois
- entretemps, le CP constituera un groupe de travail qui réfléchira au projet et cherchera des pistes pour dynamiser les cultes, en prenant en considération les besoins actuels des personnes
- en novembre 2018, le groupe établira et présentera un rapport de sa réflexion à l'AP d'automne

Vote :

voix pour : 20 / voix contre : 2 / absentions : 5

Les personnes intéressées à constituer le groupe de réflexion sont : Philippe Fontannaz, Martine Burger, Rémy Jaquier et Guilhem Lavignotte.

11) Informations du Conseil paroissial (CP)

Roger Guignard nous informe céder ce soir sa Présidence du Conseil paroissial au Vice-président actuel, Jean-Luc Thérisod.

Martine Burger accepte la Vice-présidence.

Roger Guignard reste membre du Conseil paroissial.

Jean-Luc Thérisod remercie Roger Guignard pour sa présidence ces dernières années.

Jean-Luc Thérisod informe l'assemblée qu'une réflexion est en cours concernant les appels de fonds. Le CP a nommé une Commission de réflexion composée pour le moment par Catherine Boss, Michel Motto et Peter Fischer. Valérie Schwarz rejoindra cette Commission et Olivier Bader participera également aux discussions sur demande.

12) Informations du Conseil Régional (CR) (Annexe 06)

Monsieur Erwin Stucki, porte-parole de la région, présente les salutations du Conseil régional et nous transmet les points forts actuels. Son rapport détaillé se trouve en annexe.

A consulter :

- 1° L'évolution au sein des ministres actifs dans le Nord vaudois
- 2° Information en rapport avec le CAJO
- 3° Assemblée régionale
- 4° Appel pour un renforcement des Conseils de service communautaire

Agenda de la Région :

- a) 05 mai : Journée régionale de l'enfance à Ependes
- b) 10 mai : Culte de l'Ascension à Bonvillars à 10h
- c) 25 mai : activité cadeaux à Yvonand, offerte aux bénévoles de la Région
- d) 02 nov. : spectacle de la Marelle à la maison de paroisse, Yverdon
- e) La prochaine AR aura lieu le 8 nov. dans la paroisse d'Yverdon-Temple
- f) Etats généraux : un rapport a été adressé aux participants et disponible sur le site Internet

13) Informations sur les travaux du Synode (Annexe 07)

Rapport oral de Sylvie Arnaud, Présidente Synode, compte-rendu annexé.

(Résumé repris de l'EERV Flash 271, 16.03.2018)

« Lors de sa session extraordinaire, vendredi 9 et samedi 10 mars à Prilly, le Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) n'est pas entré en matière sur la répartition des dotations ministérielles, après un long débat de fond nourri. Le Conseil synodal présentera un nouveau rapport lors d'une session ultérieure.

Au terme d'un débat de fond de plus de 4 heures, le Synode a par conséquent décidé de ne pas entrer en matière (par 47 voix contre, 27 pour et 2 abstentions).

Tout en prenant acte avec regret de la non entrée en matière, le Conseil synodal, par la voix de son président Xavier Paillard, a apprécié la qualité des débats. Le Conseil synodal reviendra avec un rapport en mars 2019.

Autre point de l'ordre du jour : le Synode a élu la pasteure Florence Clerc Aegerter à la Commission de gestion de l'EERV.

Enfin, en réponse à une interpellation de la Région Riviera – Pays d'En-Haut, le Conseil synodal a demandé au Bureau du Synode d'inviter une délégation de la HET-pro pour la prochaine session qui aura lieu les 15-16 juin 2018. »

14) Divers et propositions individuelles

- a) Jacqueline Serex : nous parle de la pastorale œcuménique du travail qui existe à Lausanne. Une antenne sur Yverdon pourrait être ouverte. Des rencontres sont d'ailleurs déjà prévues en avril, mai et juin à l'Eglise catholique St-Pierre. Les personnes intéressées à rejoindre le groupe peuvent contacter Mme Serex. Des papillons seront déposés au Temple et à la maison de paroisse.
- b) Nelly Mistelli cherche de l'aide pour la Foire aux trouvailles d'avril 2018.
- c) Martine Burger nous informe que suite à la dissolution de l'ancien comité de Pavisud, un renouvellement du comité est nécessaire. De nouveaux membres sont recherchés. Une Assemblée générale du pavillon aura lieu à Pavisud le 28 mai à 19h30.

15) Prière finale

L'assemblée récite le « Notre Père ».

L'assemblée se clôt à 22h25. Jeanne-Marie Mousson nous souhaite bon retour chez nous.

Le bureau de l'Assemblée paroissiale :

La Présidente:



La secrétaire :



Prochaine Assemblée paroissiale : un dimanche en novembre 2018 au Temple, à l'issue du culte.

180319_PV_Asemblée paroissiale 19 mars 2018 / Dernière mise à jour : 27.03.2018 / JMM/vs